

**Ville de
Pointe-Claire**

**INFO NÉGO N° 4
2 novembre 2009**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

74 % DES MEMBRES VOTENT POUR LA GRÈVE

Confrontés à l'intransigeance de votre employeur face à des demandes raisonnables, c'est dans une proportion de 74 % que, réunis en assemblée extraordinaire, vous vous êtes prononcés en faveur du déclenchement, au moment jugé opportun, de moyens d'action pouvant aller jusqu'à la grève.

Assez, c'est assez !

C'est le message que vous avez été nombreux à transmettre à vos représentants au cours de l'assemblée du 28 octobre dernier.

Assez d'espérer des résultats qui se font attendre depuis plus de deux ans! Assez de constater que vos revendications, pourtant légitimes, ne trouvent pas écho auprès de l'employeur! Assez de voir s'éterniser les négociations en vue du renouvellement d'un contrat de travail échu depuis le 30 juin 2006!

Et pourtant !

Doit-on, encore une fois, rappeler que notre Syndicat a conclu des ententes négociées plus que satisfaisantes avec 11 des villes reconstituées ainsi qu'avec la Ville de Montréal et quatre sociétés paramunicipales, et ce, sans arrêt de travail?

Pourtant, le projet de convention collective déposé à Pointe-Claire s'articule sur des revendications similaires à celles formulées ailleurs par le SFMM (SCFP) : parité entre les salariés auxiliaires et permanents, flexibilité des horaires de travail, primes, mesures visant à concilier travail et famille et demandes monétaires visant à accroître ou, à tout le moins, maintenir notre pouvoir d'achat, ainsi que la bonification de la caisse de retraite.

L'équité : un incontournable !

Pour vous, comme pour notre Syndicat, l'équité n'est pas un vain mot et parce que nous n'accepterons jamais qu'il y ait deux classes de Cols blancs sur l'île de Montréal, il est essentiel qu'ensemble nous adressions un message fort et clair à l'employeur. L'administration en place doit comprendre que nous ne baisserons pas les bras, que les Cols blancs de la Ville de Pointe-Claire offrent les mêmes services, qu'ils fournissent les mêmes efforts que leurs collègues afin de procurer des services de qualité aux contribuables de la municipalité et qu'ils sont convaincus qu'ils méritent le même traitement de la part de leur employeur.

Notre solidarité : gage de succès !

À Pointe-Claire, comme ailleurs, c'est notre solidarité qui déterminera l'issue de cette négociation. C'est pourquoi nous comptons sur votre soutien pour respecter les mots d'ordre. Soyez vigilants et restez à l'affût de l'information syndicale qui vous sera acheminée au cours des prochaines semaines. Soyez fiers d'afficher dès à présent vos revendications en portant vos macarons et surtout restons solidaires et soyons prêts à mettre en œuvre les moyens de pression nécessaires pour faire entendre nos voix!